



Contrôle ressource caf

Par **Cinatle**, le **17/12/2018** à **17:14**

Bonjour

Voilà de janvier 2017 à novembre 2017 j'ai travaillé et ne l'est pas déclaré à la caf. Je toucher donc du rsa. En septembre ayant un nouvel employeur j'ai déclaré à la caf que je travaille.. Ils ont reçu la fiche d'impôts avec mes salaires reelement touché. Aujourd'hui j'ai un contrôle de ressources. Je dois leur envoyer mes fiches de paie de janvier à novembre. (ce qui est normal)

Est-ce que la caf va-t-elle me couper les allocations entièrement? J'ai actuellement allocation familiale prime active et allocation soutien familiale +apl. J'ai déjà retenu de 60 euros sur les allocations par la caf pour autres créances. J'ai fait depuis quelques jours un dossier de surendettement qui est en cours. Est-ce que cela va jouer sur la décision de la caf? Merci de votre réponse.